

N° 2 - MAI 2020

Le Bulletin

www.cercle-democratique.org

SOIRÉE POLITIQUE

« Une politique écologique de droite est-elle ... »

Mardi 26 mai, 19h30

Café-Restaurant du « Vieux-Lausanne », Lausanne

RENDEZ-VOUS CULTUREL

Jeudi 4 juin, 18h00

Rucher école de la Picholette, Le Mont-sur-Lausanne

SORTIE D'ÉTÉ

« Du lac de Thoune à l'Emmental »

Samedi 27 juin, 07h15

Parking du Vélodrome, Lausanne

(sous réserve de l'évolution de la situation)



L'apiculture

Dossier spécial

- L'apiculture en Suisse p. 18
- L'agence AGIR fait son miel p. 20
- Différents types de miels p. 22

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



Golay Immobilier

Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

www.golay-immobilier.ch



uspi[®]
vaud

SwissRéseau



Festival du lit

BOXSPRING

chez votre partenaire

superba[®]
L'art suisse du sommeil

**MULTI
LITS**

Depuis plus de 35 ans à Lausanne

Bl de Grancy 14 - Lausanne - Tél. 021 617 39 40 - www.multi-lits.ch

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

RÉDACTION

Pascal Nicollier
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION

Groux-Graph'Style SA
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 021 641 61 41
info@groux-graphstyle.ch
www.groux-graphstyle.ch

PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
Tél 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE

1000 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à la rédaction

5
EDITO

8
DÉBAT POLITIQUE
*Une politique écologique
de droite est-elle
réellement possible ?*

12
RENDEZ-VOUS
CULTUREL
Le rucher école de la Pichollette

14
SORTIE D'ÉTÉ
*Du lac de Thoune
à l'Emmental*

16
LETTRE OUVERTE

18
Dossier spécial
L'APICULTURE
EN SUISSE



25
LES JEUNES
ONT LA PAROLE
*L'inégalité homme-femme
dans le monde du sport*

28
CŒUR À CŒUR
*« Assurance-maladie:
douloureuses cotisations »*



30
L'ECHO DU
GRAND CONSEIL

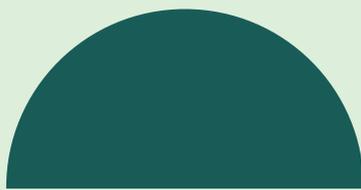
32
DROIT AU BUT

35
GRAND CONCOURS
PHOTO

36
BEST OF
CLIC-CLAC...

39
LA GÂCHETTE
Les résultats 2019/20

40
LE CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne

Tél.: +41 21 614 90 00

www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

LIAUDET PIAL ASSAINISSEMENT

ECOENTREPRISE CERTIFICATION EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE

Colonnes de chute
Tous les 5 à 6 ans

Eaux pluviales provenant du toit et de la terrasse
Tous les 5 à 8 ans

Drainage
Tous les 2 à 3 ans

Dérivation provenant de la douche, bain, évier et toilettes
Tous les 5 à 6 ans

Dérivation de cuisine
Tous les 2 à 3 ans

Dérivation de buanderie
Tous les 2 à 3 ans

Curage et nettoyage du radier
Tous les 5 à 6 ans

Pompes de relevage
Tous les ans

Séparateur à huile
Tous les 1 à 2 ans

Décanteur à boue
Tous les 2 à 3 ans

Canalisations communales
Tous les 2 à 4 ans

Drainage eaux claires
Tous les 2 à 3 ans

Legend: Rivière, lac Eaux usées Eaux claires

NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOS CANALISATIONS Intervention 24/7 numéro gratuit 0800 621 621 www.liaudet-pial.ch



L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL



© henry patrick raleigh

Qui aurait pu imaginer à quel point nos vies pouvaient être aussi chamboulées à cause d'un foutu virus! Que le 16 mars paraît déjà si loin et pourtant c'était dans une autre vie! Fini les moments de convivialité si chers à notre Cercle, fini les repas en famille ou entre amis, fini aussi les activités sportives, culturelles et associatives. Et bien non! Votre Cercle a décidé d'aller de l'avant, de positiver et d'anticiper la sortie de cette crise en publiant notre second bulletin de l'année. Une manière aussi de vous divertir en espérant que lorsque vous tiendrez ce Bulletin entre vos mains la situation se sera améliorée et que les événements proposés jusqu'à fin juin pourront avoir lieu dans les meilleures conditions possibles (*suivez régulièrement l'évolution du calendrier des manifestations sur notre site www.cercle-democratique.org ou inscrivez-vous à notre newsletter pour connaître les dernières news*).





INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **30 experts**
en révision, fiscalité et comptabilité
à votre service depuis 1932 pour trouver
la meilleure solution adaptée à
vos besoins.

www.intermandat.ch



Entreprise Forestière Daniel Ruch SA

1084 Carrouge (VD)

Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44

www.danielruch.swiss



**TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS / FORÊTS**

ELAGAGE

STABILISATION BIOLOGIQUE

TRANSPORT

GENIE FORESTIER



L'EDITO

AVANT, PENDANT ET APRÈS...

Alors que vous a-t-on concocté dans cette nouvelle édition? Tout d'abord à fin mai un nouveau débat où nous aborderons la question suivante: une politique écologique de droite est-elle réellement possible? Ne manquez pas ce rendez-vous ouvert à toutes et tous et préparez vos questions.

Au début juin, nous nous déplacerons sur les hauts de Lausanne pour une visite d'un rucher école où avec ou sans Corona, les abeilles continuent à faire leur travail pour le bien des plantes et de nos cultures. En parcourant notre dossier, vous découvrirez le monde fascinant de l'apiculture. La vie en société des abeilles mellifères basée sur le principe de démocratie qui pourrait servir de base de fonctionnement à nos sociétés humaines. Et vous apprendrez aussi, qu'en Suisse, sept variétés de miel y sont produites: le miel de forêt, de fleurs, de montagne, de sapin, de châtaignier, d'acacia et de tilleul. Nous vous souhaitons une bonne dégustation.

Quant à notre sortie d'été à fin juin, nous prendrons le chemin du canton de Berne en car jusqu'à Thoun pour embarquer le temps d'une petite croisière jusqu'à Interlaken. Avant de visiter la fabrique de biscuits Kambly, sur le chemin du retour, vous aurez eu tout loisir de déguster un délicieux plat bernois... nous savons que nous en êtes très friands.

Voilà donc l'occasion de se revoir à trois reprises pour les plus fervents ou comme bon vous semble pour les autres. L'essentiel étant de passer de bons moments ensemble et surtout de retrouver gentiment un peu de vie sociale qui nous manque plus que tout.

Mais avant de conclure cet éditto, nous faisons appel à vous chères et chers membres en lançant un concours-photos. Vous êtes nombreux à apprécier nos pages « clic-clac », mais la matière commence à manquer n'ayant pas de photos relatant nos événements de ce début d'année. Aussi, merci à vous d'aller en page 35 pour consulter les règles de notre concours. Peut-être ferez-vous partie des 3 gagnants tirés au sort par notre jury, constitué pour l'occasion des membres du comité du Cercle et serez récompensés par quelques bouteilles de nectar de nos vignes. Nous publierons dans notre prochain numéro les meilleures photos. Mais si vous préférez rester dans l'anonymat, vous pouvez également nous faire parvenir vos photos-souvenirs réalisées lors de nos anciennes ou futures manifestations, nous sommes preneurs.

Et pour conclure, prenez grand soin de vous et de vos proches et une pensée toute particulière aux malades et à toutes les personnes engagées dans le combat pour vaincre cette pandémie et à très vite pour de nouvelles aventures. A votre santé !

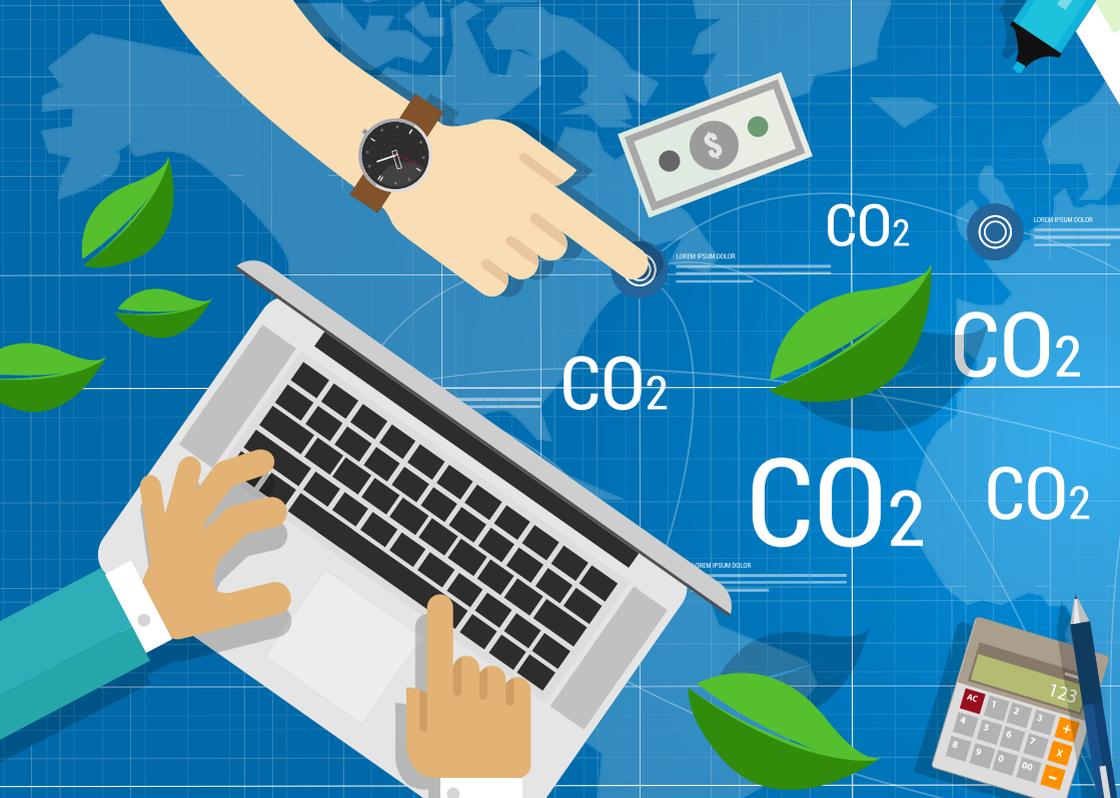


Retrouvez toutes les informations sur internet:

WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG

Et inscrivez-vous au «Courriel du CDL»!

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.



► **Olivier Meuwly**
Vice-Président du CDL

UNE POLITIQUE ÉCOLOGIQUE DE DROITE EST-ELLE RÉELLEMENT POSSIBLE ?



L'écologie et le libéralisme sont-ils vraiment incompatibles? C'est la question que se pose Yann Grandjean dans un très intéressant article paru en novembre 2019 dans Profil, la revue du PLR du canton de Fribourg. Juriste et ancien vice-président du PLR fribourgeois, il s'étonne, alors que l'écologie est confisquée par d'autoproclamés porte-parole tous de gauche, qu'il y ait si peu de propositions issues de la droite. Yann Grandjean se lance ainsi dans un série de suggestions qui doivent retenir notre attention. Le Cercle démocratique se pose d'ailleurs les mêmes questions et c'est à ce thème que sera consacré notre prochain débat, qui aura lieu **le mardi 26 mai 2020**.

Que l'écologie ait trouvé un terreau fertile dans les rangs de la gauche n'est hélas pas surprenant. Attaché au progrès,

dans la mesure où l'existence humaine est fondée sur le perfectionnement continu de l'espèce humaine par sa capacité à apprendre de ses erreurs, à s'adapter, le libéralisme fuit une prévention qui n'aurait pour but que de brimer la créativité humaine. Voilà la base du fameux laisser-faire parfois caricaturé dont il se vante. Cet état d'esprit peut sans doute ouvrir la porte à des excès en tout genre, mais le libéralisme l'admet et a prévu des cautèles. C'est dans ce cadre qu'il tolère l'action de l'Etat, enchâssée dans un réseau de règles aptes à limiter les débordements possibles d'une liberté sans garde-fous.

La gauche n'a pas ce problème: foncièrement anticapitaliste, elle voit dans l'environnement un excellent prétexte pour chercher noise à l'économie de marché. La nature, une opprimée de plus: cette

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR



ferblanterie
couverture
et entretien
de toitures

CheminduMoulin 1
Case postale 326
CH-1095 LUTRY
Tél. 021 791 34 93
Fax 021 791 38 33
jp.ceppi@vtxnet.ch

renghaine nous est servie depuis 50 ans! On peut même hasarder l'hypothèse que son empressement à prétendre qu'une véritable politique écologique ne peut être que de gauche, comme on l'entend souvent, nous a fait perdre un temps précieux. Avec un esprit moins sectaire, un consensus aurait peut-être pu être trouvé il y a longtemps. Mais lorsque l'on propose interdits et mesures liberticides comme solution, on peut comprendre que la motivation décline...

La droite doit-elle pour autant en rester à ce constat désabusé ? On ne peut nier le réchauffement climatique, ni que ses effets peuvent être dévastateurs. Il est à ce propos assez vain de savoir s'il est d'origine humaine ou non. C'est un fait et, face aux changements qu'il induit, l'humain ne peut demeurer immobile, en se cachant derrière des responsabilités plus ou moins indéfinies... Alors que peut proposer la droite ? Yann Grandjean, pour revenir à son article, évacue la voie de nouvelles taxes car la raréfaction des énergies carbonées va mécaniquement conduire à leur enchérissement. Il dénonce en outre un activisme par le biais des tribunaux : l'environnement n'appartient à personne, aucune plainte n'est recevable. Il faut donc faire confiance à l'individu et, selon lui, c'est là que le libéralisme a des choses à dire ! De cette analyse découlent quatre pistes concrètes.

Il convient d'abord « de combattre les conséquences néfastes de la surconsommation, qui sont fondamentalement en porte-à-faux avec la responsabilité libérale ». Il est ensuite urgent de supprimer les avantages indus accordés à certains secteurs économiques pour des raisons patriotiques ou de préservation de l'emploi. Il faut surtout, troisième piste, ne plus entraver l'innovation et l'investissement dans les domaines environnementaux. L'Etat est un mauvais entrepre-

neur, ajouterons-nous, qu'il s'abstienne dès lors d'empêcher les entrepreneurs d'agir ! Quatrième moyen : « Faire confiance à la capacité de résilience de l'être humain ». Osons miser sur son sens de l'adaptation ! Et Yann Grandjean de fustiger à juste titre « nos sociétés bloquées dans le passé et [qui] refusent de se projeter dans l'avenir ». Triste héritage de la doctrine du développement durable : à force de diaboliser demain, car périlleux, et de nier l'histoire porteuse de malheurs, il ne reste qu'un « présent » qu'il s'agira de reproduire à l'infini, immuable...

Tout cela suffira-t-il ? Et si des taxes venaient à être adoptées par le peuple ? Sommes-nous capables de les orienter vers un usage le moins nuisible possible, voire les nantir d'une certaine efficacité ? Faudra-t-il malgré tout « muscler » la responsabilité individuelle par des lois visant à modifier nos comportements ? L'Etat doit-il se résoudre à s'imaginer investisseur si le futur de la planète est en jeu ?

C'est de ces questions que le CDL débattrà le mardi 26 mai 2020 à 19 heures au Vieux-Lausanne, rue Pierre-Viret 6.

(sous réserve de l'évolution de la situation)

La soirée se prolongera autour d'une collation.
Pour des raisons d'organisation, merci de vous annoncer à politique-histoire@bluewin.ch.



RENDEZ-VOUS

par Pierre-Alain Meystre
Commission culture

Culturel

Visite du rucher école de la Picholette...

*... et présentation
du monde des abeilles
par une apicultrice.*



Au moment où j'écris ce texte, je ne sais pas si cette visite aura lieu. La date prévue étant le 4 juin 2020. D'ici là beaucoup de choses peuvent se passer et peut-être qu'une autre date devra être fixée.

Une chose est sûre. Quelque que soit l'évolution de la situation, au moment où vous lirez ces lignes et malgré toutes les incertitudes que nous vivons, nos abeilles continueront à faire leur travail pour le bien des plantes et de nos cultures.

La vie des abeilles est un monde à lui seul, avec ses règles et ses obligations. Si Napoléon 1^{er} avait choisi, entre autres, l'abeille, comme emblème, ce n'est pas pour rien. Une ruche est un petit empire à lui seul, avec une reine, qui n'a pas beaucoup de pouvoir, mais a toute une cour à sa disposition pour que survive l'espèce.

Tous ces éléments et bien d'autres vous seront expliqués lors de cette visite.

Une apicultrice: Catherine Meystre
Depuis plus de 10 ans, elle dirige une vingtaine de colonies sur plusieurs ruchers dont un en altitude.

Une passion qu'elle aime partager
Contrôleuse d'exploitation, conseillère apicole, elle est aussi monitrice pour les nouveaux apiculteurs. Elle organise régulièrement des initiations pour les enfants sur le monde des abeilles.

Le rucher école de la Pichollette
Situé sur les hauts de la commune du Mont, il est le lieu de rencontre de la société d'apiculture de Lausanne et environs. Une vingtaine de ruches sont disposées dans et à côté de la cabane. Elles servent à l'apprentissage des futurs apiculteurs de la région.

Programme de notre rencontre
Présentation du monde des abeilles par Catherine Meystre.
Visite du rucher école avec (si le temps le permet) visite d'une colonie.
Dégustation de divers miels.
Apéritif sur place.

Attention: Même si rarement les abeilles peuvent piquer, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de piqûre.

Bulletin d'inscription

Rendez-vous:
jeudi 4 juin à 18 heures
(sous réserve de l'évolution de la situation)

Adresse:
Rucher école, Ch. de la Pichollette,
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Programme:
18h00: Rendez-vous
19h30: Apéritif et fin de la visite

Inscription obligatoire jusqu'au 25 mai*

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Nombre de personne(s):

Date:

Signature:

***dernier délai**

SORTIE D'ÉTÉ Du lac de Thoune à l'Emmental

Samedi 27 juin 2020

(sous réserve de l'évolution de la situation)



► Hugo Milliquet, *commission sorties*



PROGRAMME

- 07h15** **Rendez-vous** au parking du Vélodrome
- 07h30** **Départ** en direction de Thoune
- 09h15** **Embarquement** pour une croisière-promenade sur le lac de Thoune
- 09h40** **Départ du bateau** avec service d'un café-croissant à bord
- 11h50** **Débarquement à Interlaken.** Reprise du car à destination de Grosshöchstetten dans l'Emmental
- 12h15/13h** **Repas de midi** au restaurant Landgasthof Sternen à Grosshöchstetten
- L'après-midi** Trajet jusqu'à Trubschachen
- 16h00** **Visite de l'Univers Kambly** pour déguster plus de 100 sortes de biscuits
- 17h30** **Reprise de l'autocar**
- 20h-20h30** **Arrivée à Lausanne**

Prix: CHF 85.- par personne

Bulletin d'inscription sortie d'été 2020

Payable sur le compte postal suivant:
Cercle Démocratique Lausanne
CH43 0900 0000 1000 0763 3

Un bulletin de versement peut vous être envoyé sur demande lors de votre inscription

Inscription obligatoire : réponse jusqu'au jeudi 11 juin dernier délai

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante:
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11,
1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Nombre de personne(s):

Je désire un bulletin de versement:

Date:

Signature:



LETTRE OUVERTE

par Barry Lopez

Membre du comité



La fit-girl,
*cette espèce féminine
qui inonde Instagram*

Depuis l'avènement d'Instagram comme réseau social de référence, les utilisateurs ont vu apparaître une nouvelle catégorie d'individus : les sportives. On les nomme communément « fit-girls ». Cette population, rattachée à la famille des influenceuses, a pour habitude de partager quotidiennement son activité principale, le culte du corps, avec son public d'abonnés, appelés « followers ». Les objectifs de ces nouvelles venues, leurs tracas, leurs sacrifices et leurs plaisirs sont partagés avec la terre entière, que vous l'ayez demandé ou non.

« Il faut souffrir pour être beau ». L'adage n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui. Les fit girls s'astreignent à des régimes et des entraînements sous la forme de cours répondant aux doux noms de « Cross-fit », « bodycombat » ou « body-pump ». Durant ces derniers, un coach leur hurle des consignes par l'intermédiaire d'un micro. Il y règne une ambiance quasi-militaire.

De prime abord, nous pourrions saluer cet effort. Après tout, maintenir un corps sain éloigne le médecin. Le conseiller fédéral Alain Berset et les assurés suisses devraient apprécier. Pourtant, le salut de ces sportives ne s'arrête pas là. Car c'est pour Instagram que celles-ci font tant efforts. Elles s'y affichent tout en distillant des conseils en développement personnel dignes d'une idéologie totalitaire.

On peut les observer, quand elles se dirigent dans des salles de gym appelées « fitness ». Elles se préparent et se comportent de la même manière que lorsqu'elles sortent en soirée. Tout dans leurs gestes et leur apparence est consciencieusement préparé. Training moultant, baskets « dernier cri », maquillage – pas toujours subtil, mais heureusement très souvent waterproof – et coiffure impeccable. A quoi bon souffrir autant si on ne peut même pas l'exposer à la vue de tous, sur les réseaux sociaux ?

Les sportives nouvelle génération passent plus de temps à se recoiffer et à admirer leur reflet qu'à soulever des poids. La salle de fitness est « the place to be » ! Il n'est pas rare de voir une fit-girl sur un tapis roulant à la vitesse minimum, se prendre en selfie. Elle ne se rend même pas compte que dans la rue, elle marcherait plus vite et perdrait plus de calories. D'ailleurs, souvent, la sportive préfère ne pas marcher et se rendre en transports publics jusqu'à la salle de gym ; c'est tout de même plus élégant. Sans compter que durant son exercice physique, elle en profite régulièrement

pour discuter au téléphone avec sa meilleure amie, qui est certainement sur un autre tapis de course, réglé à la même vitesse, à 1 km d'elle.

Mais tout cela ne s'arrête pas là. Pour être une vraie fit-girl, il faut aussi être capable de couper des fruits en forme de cœur et de manger du quinoa en maillot de bain, assise en tailleur au bord de la piscine d'un hôtel de luxe. Evidemment, il faut avoir l'air naturel et donner l'impression d'aimer ça, de se photographier, et de poster ledit cliché sur son réseau social. Notons également que la préparation de ce plat ou de cette photographie prend souvent trois fois plus de temps que de l'ingurgiter.

En gros, si à vingt-cinq ans tu n'es pas désirable au bord d'une piscine et que tu as moins de cent likes sur Instagram, tu as raté ta vie.

Pendant de nombreuses années, les femmes ont pourtant tenté de s'affranchir des codes de beauté qui les asservissaient à un rôle auquel elles ne voulaient plus être affiliées. Le corps de la femme doit être accepté tel qu'il est, rond ou mince, grand ou petit. En ce sens, aucun corps n'est meilleur qu'un autre. Il est fascinant d'observer la manière dont, en quelques années et dans le but de gagner des « likes sur insta », ces fit-girls ont brisé de telles revendications.

La fit-girl est intéressante à étudier, car bien qu'elle s'affiche sous couvert de bien-être, cela ne reflète en rien la réalité du genre féminin. En agissant ainsi, ce sont d'autres femmes qui gagnent des complexes. Au lieu de la sacralisation d'un modèle de corps bien précis, à quand la glorification de la culture générale ? Ah non, cela demande plus d'effort que de soulever des poids.

P.S. : Les fit-boys et leurs photos comparant la taille de leur biceps seraient tout aussi intéressants à développer.

Ce texte satirique a été rédigé dans le cadre du gym-nase du soir avant la crise du COVID19, pour note.



L'apiculture est un monde fascinant. La vie en société des abeilles mellifères est basée sur un principe de démocratie qui pourrait servir de base de fonctionnement à nos sociétés humaines.

L'apiculture en Suisse

► **Sonia Burri-Schmassmann**
Présidente SAR

Avec le printemps, l'activité au sein de la ruche va démarrer. Nouvelle nourriture pour les abeilles avec la floraison des saules en mars, ce qui correspond à un agrandissement du nid à couvain.

Une colonie d'abeilles mellifères est composée d'une reine, d'ouvrières et de mâles que l'on appelle les faux-bourçons. Au plus fort de la saison en juin, soit lors de la période d'essaimage, une colonie d'abeilles comprend plus de 40'000 ouvrières et environ 1'500 mâles.

Les ouvrières qui vivent 6 semaines en été et 5 mois en hiver vont tout au long de leur parcours effectuer divers travaux dans l'ordre chronologique suivant : nettoyeuse, nourrice, magasinrière, ventileuse, bâtisseuse, gardienne, butineuse.

Les butineuses vont récolter sur les plantes le pollen et le nectar, sources alimentaires nécessaires au développement de la colonie. Le nectar est enrichi de divers acides et enzymes qui après quelques semaines va donner ce produit apicole tant apprécié, le miel. Chaque colonie d'abeilles produit en moyenne 100

kilos de miel pour ses propres besoins. Seuls 10 à 30 kilos sont récoltés par l'apiculteur ou l'apicultrice. Avec la diminution de fleurs en août, qui correspond à une diminution de ressources alimentaires, la reine va diminuer la ponte et la colonie va baisser.

Depuis plus de mille ans l'homme élève des abeilles. En dépit de tous les succès liés à l'élevage, l'abeille reste un insecte sauvage et non domestique. Dans un environnement en forte évolution, il est nécessaire d'avoir

une attitude adaptée par une plus grande connaissance de cet animal. Ainsi le comité central de la SAR (Société Romande d'Apiculture), sur recommandation de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), demande à ce que les nouveaux apiculteurs et apicultrices qui commencent leur hobby suivent des cours à l'aide d'une documentation commune. Ces cours de base sont donnés par les fédérations d'apiculture de Suisse romande.

L'apiculture suisse rencontre un nouvel essor, mais se heurte à de nouvelles menaces. Les apiculteurs et apicultrices sont de plus en plus souvent confrontés à de nouveaux problèmes : les maladies, les prédateurs, les parasites, le manque de diversité florale et de nourriture, ainsi que les effets néfastes de certains pesticides.

95% des apiculteurs en Suisse pratique cette activité à titre de hobby et possède en moyenne 10 colonies. Les abeilles mellifères ne produisent pas simplement du miel, elles ont aussi un impact économique, social et écologique important. La valeur économique de la pollinisation par les abeilles en Suisse est évaluée à

→ p. 20

350 millions CHF par année selon une étude du Centre de recherche apicole publiée en 2017.

L'abeille mellifère répond ses dernières années à un intérêt particulier de l'ensemble de la population. Dans l'optique de maintenir le dynamisme actuel de l'apiculture suisse, son évolution devrait être prise en compte dans les stratégies définies par les différents acteurs fédé-

raux, notamment par des soutiens supplémentaires pour la recherche, l'élevage et à la formation des apiculteurs.

Les apiculteurs et apicultrices suisses sont les bergers des abeilles et travaillent à la sauvegarde de notre biodiversité.

Votre soutien est nécessaire !

L'Agence AGIR fait son miel

Animation inhabituelle en 2015 sur le toit de la Maison du Paysan à Lausanne! Christian Mellioret, apiculteur de son état, y a installé cinq

Pour tout savoir sur le miel suisse, il suffit de commander la mini-brochure « Le miel suisse » qu'AGIR a édité! Décliné en 28 pages, le document explique les bienfaits et les spécificités du miel suisse, énumère ses différents types et propose quelques savoureuses recettes. Dans la foulée, l'Agence passe de la théorie à la pratique et vient de faire installer par un apiculteur cinq colonies d'abeilles sur le toit de l'immeuble où se situent ses locaux.



ruches toujours habitées par des milliers d'abeilles qui volètent dans le quartier d'Ouchy! C'est la concrétisation d'un projet initié par l'Agence d'information agricole romande (AGIR), en collaboration avec le comité et le gérant de la Maison du Paysan.

Apiculture et agriculture !

Ayant eu connaissance de la possibilité de louer des ruches pour favoriser les échanges entre l'apiculture et le milieu des entreprises, l'Agence s'est, en effet, renseignée sur les conditions



nécessaires à cette démarche intéressante et en lien direct avec les activités des membres des organisations de la Maison du Paysan. Christian Mellioret, apiculteur à Chardonne, est donc venu sur place et a trouvé le lieu tout à fait approprié. En collaboration avec le gérant, une information est parvenue au comité de la Maison du Paysan pour soumettre ce projet et celui-ci a été bien accueilli. Cette initiative a ainsi pu se concrétiser et cinq ruches ont été installées par l'apiculteur sur le toit du N° 3 de l'avenue des Jordils. Le contrat prévoit non seulement un suivi régulier du rucher par l'apiculteur, mais aussi un certain nombre de pots de miel et une visite/dégustation pour les organisations travaillant à la Maison du paysan. Les collaborateurs de l'Agence se réjouissent d'organiser cette visite et de voir l'apiculteur récolter le « Miel d'AGIR » sur le toit !

Un monde dans un bocal !

Complétant sa série de mini-brochures, AGIR vient de réaliser, en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne (FRIJ) soutenue pour ses travaux de recherches par Pays romand – Pays gourmand, un document sur «Le miel suisse». On y découvre les multiples bienfaits et spécificités du miel, ainsi que ses différents types comme le miel de forêt (les deux-tiers de la production) ou de fleurs, mais aussi de châtaignier, d'acacia, de tilleul, ou encore de montagne...

Des recettes, sucrées et salées complètent ce panorama du miel suisse. Par exemple, le ragoût de porc ou le carré d'agneau au miel, sans oublier la glace au miel ou les fameux Lächerli.

→ p. 22

© www.agirinfo.com



Différents types de miels

La Suisse ne connaît pas beaucoup de miels monofloraux et ceux-ci se trouvent rarement sur le marché. Seuls les miels d'acacia, de tilleul et de châtaignier du Tessin peuvent être réellement appelés monofloraux. La production dépend de divers facteurs: la zone et l'état des récoltes, ainsi que les récoltes concurrentes.

Les régions de montagne, avec les rhododendrons et les prairies fleuries, ainsi que les ré-

gions de forêts produisent des miels intéressants. Le miel de sapin est le plus apprécié parmi les miels de miellat suisses. Il peut être récolté dans tout le pays à l'exception du Tessin. Dans le commerce, on appelle miel de sapin le miel provenant d'épicéas et/ou de sapins blancs.

Les deux tiers de la production suisse proviennent du miel de forêt et le reste du miel de fleurs.

Miel de forêt

Le miel de forêt est composé de miel de miellat et de nectar. Pour les abeilles, le miellat est un approvisionnement complémentaire, ou de remplacement, au miel de fleurs. Certains pucerons sont capables de prélever directement la sève à l'intérieur de divers végétaux grâce à un appareil buccal piqueur-suceur. Après avoir modifié les sucres en excès, ils les éliminent sous forme liquide: c'est le miellat que les abeilles collectent pour le transformer en miel. La composition du miellat varie en fonction de l'insecte et de l'essence de l'arbre. La teneur en sucre influence de façon décisive l'attractivité du miellat pour les abeilles

- Période de récolte: juillet-août
- Altitude: environ 1000 m
- Couleur: rouge-brun
- Type de miel: mélange de nectar et de miellat où le miellat domine
- Cristallisation: En raison du mélange qu'il contient, le miel de forêt met moins de temps que le miel de sapin à cristalliser.
- Spécificités: Aucune saveur ne prédomine dans le miel de forêt. C'est un miel complexe au goût prononcé et aromatique.

Miel de fleurs

Les abeilles âgées de plus de 21 jours sont chargées de la récolte du nectar des fleurs. Les fleurs produisent ce liquide sucré pour attirer les insectes qui, en passant de fleurs en fleurs, les pollinisent. Le nectar est sécrété par des petits organes des végétaux, les nectaires. L'abeille stocke le nectar dans son jabot situé dans l'abdomen. Pour le remplir l'abeille doit collecter environ 5 mg de nectar, soit visiter plusieurs dizaines de fleurs. Quand la butineuse est de retour à la ruche elle régurgite le nectar de son jabot. De jeunes ouvrières l'ingurgitent à leur tour pour ensuite aller le déposer dans des cellules ou le transmettre à d'autres abeilles. Cette transmission de jabot en jabot est fondamentale dans la transformation du nectar en miel.

- Période de récolte: avril-mai, jusqu'à juin dans les régions les plus élevées
- Altitude: jusqu'à 2500 m
- Couleur: jaune vif
- Type de miel: nectar
- Cristallisation: 2-4 semaines
- Spécificités: Surtout récolté au printemps, c'est un miel courant. On y trouve le nectar de toutes les fleurs de cette saison. En fonction de la région, le goût du pissenlit peut être prédominant.

© Agence d'information agricole romande (AGIR),
Le miel suisse, septembre 2015

Miel de montagne

- Période de récolte: août-septembre
- Altitude: au-dessus de 1000 m
- Couleur: brun avec des reflets dorés
- Type de miel: miellat et nectar
- Cristallisation: Sa cristallisation est relativement lente, il reste crémeux.
- Spécificités: Le miel de montagne est composé de sapin, ainsi que de plusieurs plantes comme le rhododendron, la campanule, le lotier corniculé, l'hippocrévide à toupet, la renouée bistorte, le thym et le myosotis.

Miel de sapin

- Période de récolte: juin-août
- Altitude: sapin blanc 600-1200 m, sapin rouge 250-2200 m
- Couleur: rouge-brun, parfois on peut voir des éclats verdâtres
- Type de récolte: miellat
- Cristallisation: 6-12 mois
- Spécificités sapin blanc: Une seule espèce de pucerons permet la récolte de ce miellat. En Suisse on trouve des sapins blancs surtout dans l'ouest du Jura, dans l'Emmental, sur le Plateau central et dans les Préalpes. Les cônes de sapin blanc se dressent sur les branches.
- Spécificités sapin rouge: Il y a sept sortes de pucerons producteurs de ce miellat. Contrairement aux sapins blancs, les cônes des épicéas pendent vers le bas.

Miel de châtaignier

- Période de récolte: juin-juillet
- Altitude: 640-1250 m
- Couleur: ambrée
- Type de miel: nectar et miellat
- Cristallisation: Un peu moins longtemps que le miel d'acacia, mais plus longue que la cristallisation des autres miels.
- Spécificités: C'est le miel typique du Tessin. Très riche en sels minéraux, il contient également plus d'une trentaine d'oligo-éléments.

Miel d'acacia

- Période de récolte: juin
- Altitude: + 600 m
- Couleur: jaune très clair
- Type de miel: nectar
- Cristallisation: C'est le miel de Suisse qui met le plus de temps à cristalliser.
- Spécificités: miel monofloral courant au Tessin

Miel de tilleul

- Période de récolte: juin-juillet
- Altitude: 420-1120 m
- Couleur: ambrée
- Type de miel: miellat + nectar
- Cristallisation: 6-12 mois
- Spécificités: C'est un miel relativement rare car il est souvent mélangé à d'autres arbres.

« L'amour c'est comme un oiseau, ça voyage
très loin » - Joe Dassin



Créateur officiel de souvenirs depuis 1953 !

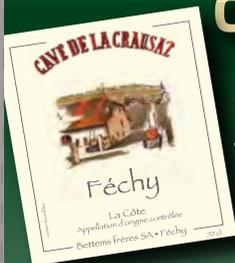
BUCHARD
Voyages

☎ 027 306 22 30 - www.buchard.ch

Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte

Livraison à domicile gratuite dans
toute la Suisse jusqu'au 31 mai 2020

Chemin de la Crausaz 3 - Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch



fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1929

Maîtrise et performance

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège: Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Distributeur et courtier: Route de la Maladière 28 - 1022 Chevroux-près-Florence
Tél: 021 342 58 05 - Fax: 021 342 50 39
fidal@fidal.ch



Roger Gremper SA

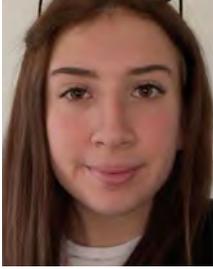
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Maîtrises Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien**

021 624 67 23
079 210 82 37

www.grempersa.ch
info@grempersa.ch

AV. D'ECHELLENS 38
1004 LAUSANNE



LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Emma Krattinger

Membre du comité des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois

L'inégalité *homme-femme* dans le monde du sport

Dans de nombreux domaines, l'homme et la femme ne sont pas égaux. La reconnaissance envers les femmes portant le maillot de l'équipe nationale est nettement moins importante que celle envers les hommes. Une médiatisation plus importante du sport féminin encouragerait sans aucun doute davantage de femmes à faire du sport sans avoir peur des jugements que l'on pourrait porter à leur égard.



Le combat de Kathrine Switzer pour le droit des marathoniennes

Pendant de nombreuses années, les femmes n'avaient pas le droit de participer aux marathons sous prétexte qu'elles n'avaient pas assez d'endurance et que cela les masculiniserait.

Kathrine Switzer est la première femme à avoir participé officiellement au Marathon de Boston en 1967. Dans le règlement de celui-ci, il n'était pas inscrit clairement que les femmes n'étaient pas autorisées à y participer. Elle saisit l'occasion en s'y inscrivant. Par précaution, elle donna les initiales de ses prénoms «KV». Elle reçut un dossard et prit le départ aux côtés de son coach et de son petit ami. Quand les organisateurs et les journalistes se sont rendus compte que

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 21
1004 Lausanne

aerovent.ch
un souffle nouveau

Hôtel
Mirabeau

LAUSANNE

L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville.

Situé à seulement 400 mètres de la gare
et du métro de Lausanne, cet hôtel 4 étoiles
propose 75 chambres au calme inattendu.

AVENUE DE LA GARE 31, LAUSANNE
www.mirabeau.ch

ricksan

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch



Confiez



l'administration



de votre PPE,

villa, immeuble

à des professionnels



SICOSA SA - A votre service depuis 1955
Avenue Recordon 32 bis – 1004 Lausanne
021 624 40 45 – info@sicosasa.ch

cer^p

uspi^p

ce coureur était bel et bien une femme, ils ont essayé de la stopper pour qu'elle ne puisse pas finir la course.

Malgré tout et avec l'aide des personnes l'accompagnant, elle finit la course en 4 heures et 20 minutes. Malheureusement, elle fut disqualifiée et suspendue de l'AAU (Amateur Athletic Union ou Fédération Américaine d'Athlétisme). A la suite de cet événement, elle se battra pour que les femmes obtiennent les mêmes droits que les hommes pour diverses courses dans le monde entier.

Médiatisation

Le sport féminin suscite beaucoup moins d'intérêt mais a-t-on pour autant le droit de censurer des championnats féminins? Le coût des droits de diffusion et le faible nombre de téléspectateurs peuvent être décourageants pour les chaînes de télévision nationales. Le fait de diffuser des matchs joués par des femmes pourrait déclencher de l'engouement chez des nombreux jeunes. De plus, cela permettrait de démocratiser sans aucun doute le fait qu'une fille n'est pas obligée de faire de la danse mais elle peut entreprendre d'autres sports notamment le football, sans essuyer de critiques sexistes.

Il est rare de voir des matches féminins affichant «sold out» alors que certains se battent afin d'obtenir à tout prix des billets pour les compétitions masculines.

De nombreuses femmes doivent s'entraîner, et parfois jouer avec des hommes car aucune équipe féminine correspondant à leur catégorie n'est existante. Cet élément est également un frein important, car si aucune équipe existe, de nombreuses femmes sont en droit de se demander si elles ont leur place

dans ce sport. Les fédérations sportives devraient pouvoir proposer des solutions pour que les femmes ne soient pas obligées d'évoluer avec des hommes.

Différences

Prenons deux sports, connus et appréciés en Suisse: le football et le hockey sur glace. Tout d'abord pour le football, les règles sont les mêmes tant pour les femmes que pour les hommes, les matches ont la même durée, la taille du terrain et des goals sont identiques. La principale différence se trouve dans le salaire attribué aux joueurs. Nous n'avons pas d'indication précise et sûre concernant le salaire d'une footballeuse de l'équipe nationale. Tout ce que nous savons c'est qu'en Suisse, elles gagnent un salaire bien plus faible comparé à leurs homologues masculins évoluant en équipe nationale; ils gagnent en moyenne 2'780'000 francs par an. Pour le hockey sur glace, les règles changent. Les hommes ont le droit de se plaquer contre la bande sans commettre de faute. Dans le cadre des compétitions féminines, les contacts sont plus restreints et en cas de non-respect de ces règles, des pénalités sont données. Actuellement en Suisse, peu de femmes, même évoluant en équipe nationale, n'ont la possibilité de vivre de leur passion.

Après tout, que ce soit Federer ou Bacsinszky, la fierté est la même. Ne devrait-elle pas être semblable dans tous les sports?



CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat

Commission Santé & Social

Assurance-maladie: **douloureuses cotisations!**



S'il est un domaine où le paradoxe est roi, c'est bien celui de l'assurance-maladie. Un peu d'histoire tout d'abord. Conçue dans ses principes par Bismarck dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle, cette forme particulière de solidarité s'est développée peu à peu dans divers secteurs – entreprises, enfants, syndicats, etc. – pour devenir obligatoire en Suisse sur vote populaire en 1996.

Il s'agissait alors de mettre fin à des inégalités criantes telles l'augmentation massive des primes des personnes affiliées dans leur entreprises lors de leur passage à la retraite, la différence importante de primes entre les sexes, la possibilité d'émettre des réserves y compris sur les contrats de l'assurance de base, une hausse des coûts hospitaliers rendant désormais illusoire la possibilité d'assurer soi-même ses frais. un bel effort de solidarité, il fut donc décidé de loger tout le monde à la même enseigne à l'exception des jeunes dont les cotisations étaient réduites. Cette décision fit des heureux – en particulier les personnes âgées qui, malgré leur « consommation de soins » naturellement plus élevée, allaient cotiser au même niveau que les trentenaires; les démunis qui, obligés de s'assurer, étaient mieux protégés et leurs primes mises à charge de la collectivité – et des moins heureux, globalement toute la classe active de 25 à 65 ans qui allait assumer une partie bien plus importante des coûts. Conscient que d'une assurance à l'autre la proportion de personnes jeunes et âgées pouvait varier très fortement, le législateur avait même introduit pour dix ans un mécanisme de compensation entre caisses pour équilibrer les ressources et favoriser la fusion entre des caisses très et trop nombreuses.

J'ai dit paradoxe car la nouvelle loi – la LAMal – votée par beaucoup ne satisfaisait personne! Paradoxe car, si la fusion de nombreuses caisses fut effectuée, les mécanismes de compensation perdurent à ce jour et faussent toute concurrence. Paradoxe encore que les familles d'actifs et les retraités soient aujourd'hui écrasés par des cotisations obligatoires que des franchises élevées ne permettent que très partiellement de réduire. Paradoxe qu'une assurance solidaire et généralisée dépende chaque année un peu des aides fédérales et cantonales.

Alors pourquoi cette évolution que les stratégies de 1996 n'ont pas pu prévoir? La nouvelle loi sur l'assurance-maladie n'a pas vraiment mis en place des mécanismes de contrôle économique des frais de la santé ; elle a plutôt, dans un mouvement généreux et socialisant, généralisé le principe du supermarché sans caisse à la sortie. Avec sa complexité ubuesque, le TARMED, tarif unifié des médecins suisses aux 4500 positions, a augmenté l'opacité... et vraisemblablement donc les coûts!

Aujourd'hui, les initiatives ne manquent pas. Elles vont généralement dans le sens d'un tout à l'Etat, que celui-ci soit cantonal ou fédéral; elles prévoient pour beaucoup un financement par prélèvement proportionnel sur les salaires qui va inmanquablement écraser un peu plus ceux qui travaillent!

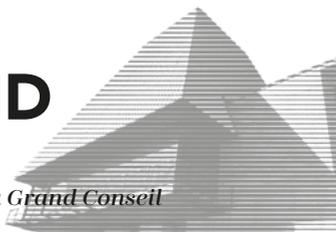
La question des réserves est permanente. Pourquoi des réserves dans un système d'assurance obligatoire? Pourquoi les reconstituer par des hausses de cotisations lorsqu'une année a « coûté » plus que la précédente? Les pays qui n'ont pas ce type de fonctionnement utilisent les caisses de l'Etat – donc les impôts de ceux qui travaillent – pour assurer les variations annuelles et saisonnières: les déficits de la Sécurité Sociale Française sont abyssaux!

L'augmentation régulière de notre espérance de vie, les possibilités de diagnostic et de traitement à tous âges, la médecine individualisée et des cures thérapeutiques aux prix cosmiques, excluent de facto tout espoir de diminution des coûts. Les cotisations dépendant directement des dépenses, la seule façon de les contenir ou de les diminuer sera de trouver le moyen de les faire payer par d'autres!

Comme le disait lucidement un ami : « un système de solidarité ne fonctionne que si chacun de ses membres n'utilise pas de la totalité de ses droits ».

L'ECHO DU GRAND CONSEIL

Laurence Cretegny,
2^{ème} vice-présidente du Grand Conseil



Une ruche bourdonnante...
**... Et tout à coup
le silence.**



Le Parlement Vaudois, édifié sur sa colline, est semblable à une ruche bourdonnante.

Telle la ruche, structure presque fermée abritant une colonie,

Le Parlement est fréquenté non d'abeilles mais de député(e)s ainsi que de toute l'administration nécessaire.

L'intérieur du Parlement est composé de plusieurs cellules, pardon (!), de plusieurs salles. Tout d'abord la salle du plénum, ensuite celles des commis-

sions et bien sûr la buvette. Ses salles ne sont pas comparables avec celles d'une ruche qui sont faites pour le stockage de la nourriture (miel et pollen) et pour le renouvellement de la population (œufs, larves et nymphes).

Une ruche est bourdonnante, il n'en est pas moins pour le Parlement vaudois. Les député(e)s ayant pris leurs marques dans leur nouveau Parlement, celui-ci bourdonne les mardis du matin au soir, lors des séances plénières. Depuis peu, certaines de ces séances sont prolongées de 18h à 21h pour rattraper le retard. Car oui, c'est un Parlement prolifique

que nous avons dans notre Canton de Vaud. Les député(e)s sont durs à la tâche et n'arrêtent pas de produire! Interpellations, postulats, motions, initiatives diverses, même si, quelquefois, on se demande ce qu'ils ont dans la tête pour déposer de telles choses... comme par exemple proposer de supprimer toute la mécanisation dans l'agriculture!

De plus, les député(e)s, tout comme les abeilles ne manquent pas de piquant et les discussions peuvent se prolonger dans le temps. Les langues aiguillonnées par les propos des uns et des autres peuvent prolonger de plus de deux heures, un débat qui se devait court!

L'installation de ruches en ville est de plus en plus contestée. Une trop grande concurrence se développe entre les abeilles dites sauvages et celles dites domestiques, les premières ne trouvant plus assez de nourriture car parcourant moins de chemin que les secondes.

Il est aussi observé que le rendement de plantes cultivées va aussi dépendre de la diversité des pollinisateurs et, dès lors, si un seul pollinisateur butine les plantes, la biodiversité va en pâtir.

Encore une fois, on peut trouver un parallèle avec notre Parlement!

Oui, un Parlement doit se trouver au cœur de sa Capitale mais dès lors n'y a-t-il pas concurrence et inégalités pour les député(e)s qui doivent parcourir plus de distances que d'autres pour rejoindre la ruche, heu, le Parlement?! Ce qui est sûr, la diversité reste au sein du Parlement et heureusement.

La disparition? Le silence... mais qu'arrive-t-il?

La disparition? Le silence... mais qu'arrive-t-il?

Depuis de nombreuses semaines le silence règne dans le Parlement alors que les ruches s'éveillent!

La nature bruisse et la vibration des abeilles se fait entendre, tout comme celle des ronronnements des tracteurs.

Les gens de la terre travaillent dans leurs champs, leurs vignes, leurs vergers et s'accordent avec les abeilles. Oui, ils sont complémentaires car sans ce maillon des pollinisateurs, leurs cultures n'auraient pas le rendement nécessaire pour nourrir la population des villes et des campagnes.

Le Parlement, lui, est silencieux! Un virus est là, sournois... on se protège, les gouvernements ont pris la direction des opérations.

Ne se réunissent plus que le Conseil d'Etat avec le Bureau du Grand Conseil et tout ceci dans le plus strict respect des directives et de l'ordonnance fédérale. Seule une délégation de la Commission des finances donne son approbation sur les décisions financières. Et les autres où sont-ils?

On dirait une ruche en hiver... et tout comme les abeilles, les député(e)s ne savent pas quand le printemps reviendra, quand cet hiver finira et quand ils pourront reprendre leurs fonctions. Certainement qu'un rayon de soleil les réveillera et qu'ils se retrouveront pour débattre en urgence dans une session extraordinaire, avant qu'un coup de froid ne revienne et les rende à nouveau silencieux pour quelque temps.

En ces temps de crise, le Parlement, ses députés et députées apprennent à vivre comme le fait la nature et ceux et celles qui en vivent!

Comprendre et apprendre quand la nature a besoin d'un vaccin pour se protéger et se défendre contre les virus pour continuer à vivre et à produire, tout comme les abeilles et la ruche en ont besoin aussi mais ceci dans un juste équilibre...

Apprendre à vivre avec les saisons, par beau temps et par mauvais temps, avec les réserves mises de côté.

Suffront-elles?

PUIS-JE IMPLANTER DES RUCHES DANS MON JARDIN ?

Ma maison est en périphérie
et bénéficie d'un joli jardin.
J'aimerais faire de l'apiculture
de loisir pour récolter mon
miel et le déguster en famille.

Quels sont mes droits et obligations ?





DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du Cercle démocratique



Ma maison est en périphérie et bénéficie d'un joli jardin. J'aimerais faire de l'apiculture de loisir pour récolter mon miel et le déguster en famille. Quels sont mes droits et obligations ?

Du moment qu'il s'agit d'une petite installation de deux ou trois ruches, il est admis qu'elles peuvent être implantées en zone à bâtir, et cela même sans autorisation de construire. Malgré cela, il est conseillé de vérifier si la pose de ruches demeure compatible avec la réglementation communale spécifique, que ce soit celle de l'aménagement du territoire, mais aussi le règlement général de police. Ce dernier peut en effet prescrire, comme c'est le cas à Lausanne, une règle imposant de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les détenteurs d'animaux de troubler la tranquillité et l'ordre public. Si l'installation dépasse une certaine ampleur, alors il faut solliciter une autorisation de construire où tous ces éléments seront analysés par les autorités, voire par les services cantonaux spécialisés.

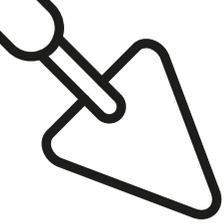
Il sera en tous les cas prudent d'installer les abeilles dans un coin de son jardin le plus éloigné possible des habitations avoisinantes pour éviter tout problème éventuel lié aux droits du voisinage. En effet, un voisin incommodé par la présence des abeilles peut aussi agir contre vous au plan civil afin de faire cesser des immissions excessives liées à la présence de ces sympathiques insectes, qui ne font pas que butiner... mais piquent et occasionnent quelques souillures sur des vitres ou autres pare-brises, s'ils sont présents en nombre.

Du reste, le code rural et foncier prescrit que tout rucher établi à moins de cinq

mètres de la limite ne doit pas être orienté vers le fonds voisin; si ce dernier comporte un bâtiment à l'usage de personnes auxquelles les abeilles portent préjudice, son propriétaire peut même exiger que les ruches situées dans les dix mètres de sa limite soient déplacées ou qu'une clôture faisant écran soit installée.

En application de l'ordonnance sur les épizooties, vous devez faire enregistrer vos ruches afin qu'elles puissent être contrôlées par l'inspection cantonale qui vise à lutter contre les épizooties, et cela dans les dix jours ouvrables dès l'installation ([vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/apiculture](#)). Vous recevrez alors un numéro d'identification. Tout déplacement ultérieur dans un nouveau cercle d'inspection doit être dûment annoncé.

Juridiquement, l'abeille n'est pas prise en considération par les droits réels qui portent sur la propriété. Il faut alors se référer à la reine ou aux essaims. Du point de vue du droit de la propriété, l'essaim d'abeilles a ceci de particulier que s'il est transporté par les effets de la nature chez un voisin, son propriétaire pourra venir le rechercher. L'essaim ne perd donc pas le lien qu'il a avec son propriétaire par le seul fait de se retrouver sur le bien-fonds de quelqu'un d'autre. Mais ce principe connaît une exception bien particulière: si l'essaim d'abeilles se réfugie dans une ruche occupée appartenant à autrui, ce dernier en devient propriétaire sans indemnité. Veillez donc à installer vos ruches à bonne distance de celles de vos voisins s'ils en ont aussi, afin d'éviter que votre essaim décide un jour de déménager...



entrepreneurs!
fédération vaudoise

Choisissez la **bonne** entreprise !

Téléchargez l'application « **FVE Annuaire** »
via l'**Apple Store** ou **Google Play** ou consultez
l'annuaire en ligne www.fveconstruction.ch



Téléchargez dans l'**App Store**

DISPONIBLE SUR
Google Play

Pour votre publicité dans le
**BULLETIN DU CERCLE
DEMOCRATIQUE LAUSANNE :**

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94

Grand concours photo : soyez créatifs et gagnez le fruit de notre vigne!

Délai d'envoi: 15 juin 2020 au plus tard

Ce concours est ouvert à tous nos membres.

Son objectif: alimenter les pages de nos prochains clics-clacs pour pallier à la pénurie de matériel photo due à la pandémie. Merci de nous envoyer une photo vous mettant en scène avec le bulletin N° 2 ou de créer une « œuvre » artistique avec ce dit bulletin comme sujet principal.

Planche de prix: 3 gagnants se verront récompensés et recevront un carton de 6 bouteilles pour le 1^{er} prix, 3 bouteilles pour le 2^{ème} et 1 bouteille pour le 3^{ème}.
du vin de notre vigne.

Le jury constitué des membres du comité du Cercle déterminera les 3 meilleures photos et toutes les photos reçues d'ici au 15 juin prochain seront publiées dans notre bulletin N° 3. Elles sont à envoyer par mail à notre graphiste à l'adresse suivante:
g.lebet@art-direction.ch (*plusieurs photos possibles*).

***D'avance un grand merci
pour votre active participation.***



© Art Direction, Alain Richard, Barry Lopez



*Les activités
de certains membres
du comité
en confinement!*



A votre service depuis 1954.



www.groux-graphstyle.ch

021 641 61 41



www.morel-vins.ch

Cave: Rue Village 20
021 921 96 19
info@morel-vins.ch

1803 Chardonne
079 666 91 81

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE
ELECTRICITE
TELECOM
Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch



Assurances & Conseils SA

Michaël Diserens - votre courtier en assurances

Un seul interlocuteur à vos côtés
et toutes vos assurances en sécurité

Route de Prilly 23

1023 Crissier

info@mdassurances.com

078 / 626 92 49

021 / 635 36 06



021 784 80 70



La passion du transport !

metraux-transports.ch



LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche
Commission tir



LES ROIS ET REINES DU TIR 2018/19!

Tous les résultats

Cible CDL	Points
1 ^{er} Pascal Hurni	238
2 ^{ème} René Altenbach (1 centré)	235
3 ^{ème} Alain Joly	235
4 ^{ème} Paul Mettraux	227
5 ^{ème} Cécile Emery	224
6 ^{ème} Bernard Jaccaud	220
7 ^{ème} Christophe Masson	215
8 ^{ème} Marie-Thérèse Allaz	209

Cible roi d'un soir	Points
1 ^{er} Pascal Hurni	247
2 ^{ème} Alain Joly	244
3 ^{ème} René Altenbach (3 centrés)	239
4 ^{ème} Christophe Masson	239
5 ^{ème} Bernard Jaccaud	233
6 ^{ème} Paul Mettraux	233
7 ^{ème} Cécile Emery	230

Cible Fantaisie	Points
1 ^{er} Alain Joly (1 centré)	149
2 ^{ème} Pascal Hurni	149
3 ^{ème} René Altenbach	148
4 ^{ème} Cécile Emery	147
5 ^{ème} Bernard Jaccaud	144
6 ^{ème} Christophe Masson	141
7 ^{ème} Marie-Thérèse Allaz	105

Arbalète	Points
1 ^{er} Alain Joly	20
2 ^{ème} Bernard Jaccaud	16
3 ^{ème} Cécile Emery	15
4 ^{ème} Christophe Masson	14
4 ^{ème} Pascal Hurni (ex æquo)	14
5 ^{ème} Paul Mettraux	13
6 ^{ème} Marie-Thérèse Allaz	6

Pistolet	Points
1 ^{er} Pascal Hurni	215
2 ^{ème} Christophe Masson	190
3 ^{ème} Cécile Emery	185
4 ^{ème} Bernard Jaccaud	178
5 ^{ème} Alain Richard	161
6 ^{ème} Bernard Jaccaud	151

**Un grand bravo
à nos championnes
et champions!**



À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Dégustations et commandes

Visitez la cave de Jean-François Morel à Chardonne
(Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h, ainsi que
le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre
(sauf jours fériés).

Vins du Cercle

Le Blanc et le Rouge
du CDL à Fr.14.-/bouteille



LE CALENDRIER

(sous réserve de l'évolution
de la situation)

09.05.2020

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne

26.05.2020

Débat politique
Café-rest. du Vieux-Lausanne

04.06.2020

Visite du rucher école
de la Pichollette,
Le Mont-sur-Lausanne

06.06.2020

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne

27.06.2020

Sortie d'été « du lac de Thoune
à l'Emmenthal »

04.07.2020

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne

01.08.2020

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne

05.09.2020

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne

26.09.2020

Sortie d'automne
dans le Val d'Hérens

